

La GAZETTE de la CGT du CPN

NOVEMBRE 2022

Spéciale élections



JE VOUS CGT!

ÉLECTIONS



FONCTION PUBLIQUE
HOSPITALIÈRE

Le 08 décembre 2022

Une gazette spéciale élections, pour quoi faire ?

Parce que les élections professionnelles auront lieu le jeudi 8 décembre 2022 et que c'est l'affaire de toutes et de tous.

Parce qu'il est peut-être utile de rappeler à quoi servent les élections professionnelles.

Parce que c'est l'occasion de vous faire connaître nos candidats, vos candidats, les collègues qui se proposent pour vous représenter devant la Direction pour défendre nos conditions de travail et vos carrières, pour vous accompagner et vous informer au quotidien.

Parce que la CGT du CPN lutte ardemment depuis de nombreuses années pour défendre l'hôpital public et combattre la casse menée par le gouvernement, l'Agence Régionale de Santé (casse qui est aussi accompagnée par notre Direction, trop souvent en dehors des réalités et besoins du terrain)

Parce que sans vous, sans votre soutien à travers le vote, la CGT du CPN pourra difficilement continuer à militer et à siéger au sein des instances de l'établissement.

Parce qu'au long des 4 années passées, nous avons répondu présents et assumé avec force et engagement les mandats que nous avons obtenus grâce à votre confiance (le 6 décembre 2018, vous aviez consacré la CGT comme 1ère organisation syndicale du CPN)

Parce qu'à travers ses différentes réformes, l'Etat cherche à affaiblir le poids des organisations syndicales et qu'il est indispensable de convaincre sur la nécessité de rassembler les travailleurs autour de représentants élus par suffisamment d'électeurs issus de notre secteur professionnel.

L'abstention n'est pas une option ni une solution alors exprimez vous le 8 décembre 2022 et votez pour les candidats CGT, des candidats qui vous ressemblent et en qui vous avez confiance au regard des actions qu'ils portent et des dossiers qui ont pu avancer grâce à leur acharnement.

Alors le 8 décembre, invitez vos collègues à être acteurs de leur vie professionnelle, à redonner du sens à leur travail, à nous aider à remettre l'humain au cœur du soin ..., en votant CGT !

**Votez CGT, c'est mettre tous les atouts de votre côté !
VOTEZ UTILE, VOTEZ EFFICACE, VOTEZ CGT !**

Pourquoi voter ?

Le 8 décembre 2022, tous les agents du CPN, mais également tous les fonctionnaires des 3 versants (Etat, territoriale et hospitalière) seront appelés à élire leurs représentants pour les 4 prochaines années au CSE (Comité Social d'Etablissement) et aux CAP (Commissions Administratives Paritaires)

Pourquoi voter ?

- ⇒ Parce que les élus au CSE et aux CAP représentent **un réel contre-pouvoir**,
- ⇒ Parce que c'est l'opportunité de pouvoir **choisir** les personnes qui vont vous représenter face à la Direction, à ses choix politiques ou organisationnels notamment,
- ⇒ Parce que c'est ça aussi être pleinement **acteur de sa vie professionnelle**,
- ⇒ Parce que **l'abstention n'est pas une option** car elle risquerait d'envoyer un signal négatif à notre gouvernement qui accélérerait la casse des services publics (dont l'hôpital) en leur montrant qu'ils ont les coudées franches,
- ⇒ Parce qu'il est important que les agents des services publics et du CPN se manifestent massivement, que le poids et la **légitimité des élus** seront d'autant plus forts que la participation sera importante,
- ⇒ Parce que c'est facile, soit par correspondance, soit au bureau de vote (sur votre temps de travail) et que cela prend peu de temps

Pourquoi voter pour la CGT du CPN ?

- ⇒ Parce que vous connaissez toutes et tous un collègue CGT, que vous avez pu juger de son **engagement**, de ses **valeurs**, de son **efficacité** et aussi de son **professionnalisme** au quotidien,
- ⇒ Parce que vous souhaitez donner plus de poids à la CGT, que **vous pensez que sa présence est indispensable au CPN**,
- ⇒ Parce que vous ou un collègue à vous a eu un jour besoin de la CGT et a pu juger de l'**opiniâtreté** de ses élus,
- ⇒ Parce que vous avez conscience que **les actions que la CGT a menées ces dernières années ont permis d'apporter un éclairage et des modifications sur certains dossiers que la Direction voulait vite expédier, ont permis de contribuer à l'amélioration de choix du gouvernement** (y compris le Ségur),
- ⇒ Parce que la CGT, c'est avant tout des **professionnels de terrain**, c'est vous, des personnes qui sont au quotidien dans les services à travailler et qui connaissent donc parfaitement la réalité du terrain.
- ⇒ Parce que **la CGT est le syndicat qui regroupe le plus de catégories professionnelles différentes** (soignants, administratifs, médico-techniques, socio éducatifs, psychologues, techniques,...).
- ⇒ Parce que la CGT est le **seul syndicat à diffuser des comptes rendus systématiques des instances et des réunions** afin de vous tenir informé(e)s
- ⇒ Parce que vous appréciez **la gazette de la CGT du CPN qui porte un regard incisif et sans compromission sur les actualités** locales et nationales vous concernant ...



ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS AU CSE ET AUX CAP ...

C'EST :

- ⇒ Faire entendre votre voix dans votre établissement
- ⇒ Être représenté(e) localement pour négocier des accords locaux et donc des droits supplémentaires

CE QUI CHANGE :

- ⇒ Le CSE (Comité Social d'Établissement) remplace l'actuel CTE (Comité Technique d'Établissement).
- ⇒ Le CSE traitera de questions relevant des organisations des services, des orientations stratégiques et politiques RH, des carrières et de leurs évolutions, des questions de protection de la santé physique et mentale, d'hygiène et de sécurité des agents, ...
- ⇒ Les CAP (Commissions Administratives Paritaires). Elles peuvent être locales ou départementales, ce sont les élu(e)s à ces instances qui défendent vos droits notamment dans le cadre des évolutions de carrières et au niveau disciplinaire.

***La loi change mais
notre engagement à vos côtés
reste le même !***

***Alors, n'oubliez pas
de voter et faire voter CGT
le 8 décembre 2022***



Quelques actions marquantes 2018-2022

Une implication sans faille dès le début la crise COVID avec :

- ⇒ La création et participation à la cellule quotidienne de crise,
- ⇒ Des actions pour protéger les collègues (masques, blouses, tests, autorisations spéciales d'absence, télétravail, ...),
- ⇒ Des CHSCT initiés pour définir un plan de continuité de l'activité et les conditions de reprise par service,
- ⇒ Des infos quotidiennes aux collègues via notre page Facebook

Un collectif CGT des psychologues réuni 5 fois par an qui a :

- ⇒ rencontré l'ARS pour des créations de postes, des revalorisations Ségur 2 et contre le dispositif Monpsy, ...
- ⇒ organisé une mobilisation régionale avec l'USD54 et le SNP Grand Est en juin 2021 et 2022

Interpellation ARS, élus et médias :

- ⇒ Fréquents articles ou interviews accordés à la presse pour mettre l'accent sur des problématiques CPN minorées par la Direction
- ⇒ Réunions à l'ARS pour demander des budgets supplémentaires (ex : MAS), des effectifs, des réouvertures de lits ou intervenir sur des projets institutionnels dangereux voire sur des prises en charge complexes
- ⇒ Rencontres des députés, conseillers ministériels et départementaux

Plan de formation :

- ⇒ la Cour des Comptes, saisie par la CGT, a reconnu que la Direction était en faute tant en termes de réglementation que dans l'égalité de traitement,
- ⇒ Rénovation de la commission de formation (lettre de cadrage, thématiques, appels d'offres),
- ⇒ Priorité donnée au parcours de formation indispensable pour les nouveaux professionnels

La négociation et la signature d'accords / protocoles locaux :

- ⇒ Télétravail,
- ⇒ Accord d'attractivité (rémunération des 3ème année IFSI contre engagement à travailler au CPN après leur diplôme, ...)
- ⇒ Protection fonctionnelle (dépôt de plainte possible par l'employeur en cas d'agression d'un agent, ...),
- ⇒ Lignes directrices de gestion (limitation au minimum de la part « au mérite » dans les avancements de grade, ...)

Ségur de la Santé :

- ⇒ Participation aux grandes manifestations en juin 2020 pour obtenir plus que les 65 € prévus au départ et qui ont finalement abouti au CTI de 183 € (la CGT voulait 300 €),
- ⇒ Mobilisation pour le versement anticipé du CTI aux collègues oubliés de la MAS et du CSAPA

Soutien au maintien de TOUS les services :

- ⇒ Interventions auprès du GHT pour le maintien au CPN de nos fonctions support (achats, informatique, formation, ...),
- ⇒ Mobilisation contre la délégation de service public de notre crèche confiée à l'entreprise LPCR,
- ⇒ Demandes de bilan et actions régulières pour le retour des ASH fonction publique dans les unités à la place d'agents exploités par ELIOR ...

Carrières, avancement, convocations :

- ⇒ Accompagnement des collègues pour rédiger leurs demandes de révision note / appréciations,
- ⇒ Action auprès de la Présidente des CAPL pour sensibiliser et augmenter certains agents discriminés,
- ⇒ Accompagnement de collègues pour des demandes de mobilité diverses,
- ⇒ Soutien et accompagnement aux personnels convoqués à la Direction

La CGT du CPN dans les mobilisations Pêle-mêle photos 2018-2022



La CGT du CPN dans les mobilisations Pêle-mêle photos 2018-2022



Notre liste CSE

Liste des candidats présentée par le syndicat CGT du CPN :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Profession</u>	<u>Service</u>
BRIMONT	Jacques	Infirmier	Centre détention Toul
FLACHAT	Emmanuel	Technicien Sup	Direction Qualité
DESBROSSES	Audrey	Infirmière	CMP Antigone
BELUCHE	Sylvain	Prépa Pharmacie	Pharmacie
ROUX	Cédric	Infirmier	Détachement syndical
JUPPONT	Vanessa	Assistante Sociale	Pass psy
JACQUOT	Stephan	Infirmier	Unité B
TOUNKARA	Virginie	Psychologue	CMP Champ-le-Boeuf
SCHMITT	Christopher	Chauffeur	Parc Auto
DRIGET	Amélie	Infirmière	2NPS
MILLOT	Olivia	Infirmière	Archambault
HISLER	Caroline	Infirmière	CMP Neuves-Maisons
LARUE	Nicolas	Infirmier	Horizon
HANCE	Gaëlle	Infirmière	CMP Ado Tisserant
THOMAS	Stéphanie	Secrétaire médicale	Unité D
ENGEL	Nadia	Infirmière	Vigilans
PONSIGNON	Rachel	Adjoint Administratif	ERA
VAUTRIN	Noëlle	Infirmière	UHSA
VATTE	Nathalie	Infirmière	Espace
GEORGE	Alice	Infirmière	CMP Ado Tisserant
PAYOT	Christine	Infirmière	CMP Jacquard
SECULA	Céline	Aide-Soignante	UMPS
COLLIN	Noémie	Secrétaire médicale	Unité F
HEYSER	Sandra	Auxiliaire puér'	Crèche



Nos listes CAPL

CAPL 2

BRIMONT Jacques - Infirmier
Centre de détention TOUL

JUPPONT Vanessa - Assistante Socio éducatif
PASS PSY

TOUNKARA Virginie - Psychologue
CMP Champ-le-Bœuf

DESBROSSES Audrey - Infirmière
CMP St Nicolas de Port

JACQUOT Stephan - Infirmier
Unité B

MILLOT Olivia - Infirmière
Archambault (EMLPPA)

GEORGE Alice - infirmière
CMP Ado Tisserant

DRIGET Amélie - Infirmière
2NPS

CAPL 5

ROUX Cédric - Infirmier
Détachement syndical

VERSARI Mathieu - Aide soignant
Unité 6 SP

ENGEL Nadia - Infirmière
Vigilans

PAPOUL Alexandra - Aide-Soignante
UHSA

SECUA Céline - Aide-Soignante
UMPS

CLAUDE Myriam - Aide-Soignante
CATTP St Nicolas-de-Port

CAPL 6

THOMAS Stéphanie - Assistante Médico-Administrative
Unité D

SCHMITT Astrid - Assistante Médico-Administrative
Unité 6 SP

COLLIN Noémie - Assistante Médico-Administrative
Unité F

ZAFFAGNI Sandrine - Assistante Médico-Administrative
CMP St Nicolas-de-Port

CAPL 7

SCHMITT Christopher - Chauffeur
Parc Auto

ENGEL Jérôme - Agent de sécurité
PC Sécurité

MAUFFREY Jean-Baptiste - Agent de sécurité
PC Sécurité

AUJARD Hervé - Chauffeur
Parc Auto

CAPL 9

FOURCADE Magali - Adjoint administratif
Pool suppléance - PGN

GUIDON Evelyne - Adjoint administratif
Archives

PONSIGNON Rachel - Adjoint administratif
ERA

GIRARD Séverine - Adjoint administratif
PASS PSY / EMPP

Comment voter ?

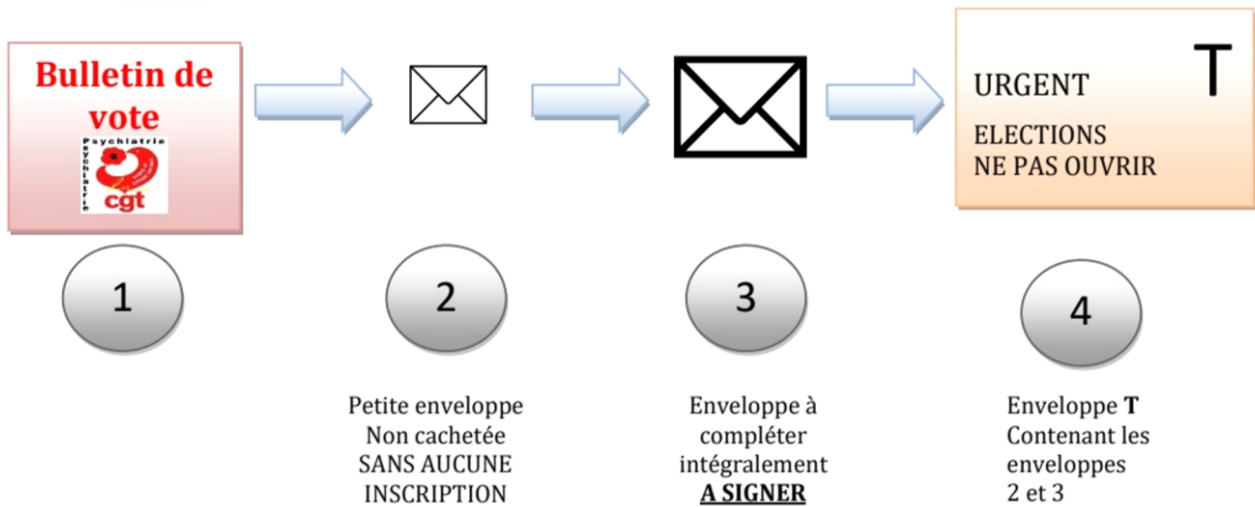
Comment voter ?

2 possibilités s'offrent à vous

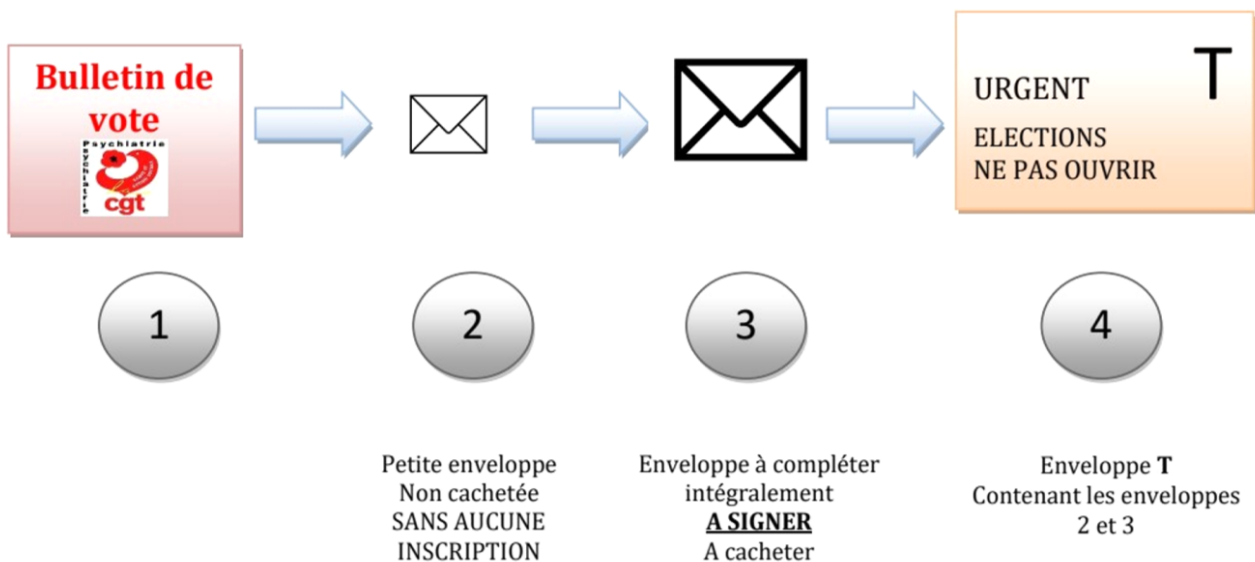
↳ **Le vote par correspondance**

(du 1^{er} au 7 décembre, attention délais d'acheminement par la Poste) :

C.S.E.



C.A.P.L.



↳ **Le vote « physique »** en vous rendant à votre bureau de vote (attention, un seul bureau de vote à Laxou pour cette élection) ouvert le 8 décembre de 7h à 17h salle polyvalente.

La Direction vous autorise à vous y rendre sur votre temps de travail

NOS ENGAGEMENTS

La CGT vous propose de **poursuivre son action et de l'amplifier** si vous lui accordez votre confiance en votant massivement « CGT du CPN ».

Au cours des 4 prochaines années, la CGT du CPN s'engage à :

- ↪ **Siéger** avec assiduité et conviction dans les instances CSE et CAPL,
- ↪ **Faire remonter régulièrement** vos préoccupations à la Direction,
- ↪ **Se battre** pour faire respecter nos droits et en conquérir de nouveaux,
- ↪ **Défendre** avec acharnement les agents convoqués devant la Direction,
- ↪ Vous **informer** en rédigeant et diffusant systématiquement des **comptes-rendus des instances et autres groupes de travail** (page Facebook, tracts, gazettes, site internet,...),
- ↪ **Construire la résistance** aux effets néfastes du GHT à travers le collectif CGT dont la CGT du CPN est à l'initiative,
- ↪ **Travailler avec force** à la mise en place d'actions intersyndicales au CPN et de collectifs professionnels sur les dossiers importants malgré les réticences,
- ↪ **Poursuivre ses actions** au niveau départemental, régional et national en faveur d'une psychiatrie publique humaniste dotée de moyens adéquats pour faire face aux besoins de la population.

Alors, si vous souhaitez donner plus de poids à la CGT du CPN, le 8 décembre, faites le choix de voter pour un syndicat qui vous ressemble et qui agit toujours dans l'intérêt du collectif, suffisamment fort pour ne pas redouter de pression de qui que ce soit !

✂-----

Bulletin de contact et de renforcement de la syndicalisation

NOM : Prénom :

Je Souhaite :

- prendre contact
- me syndiquer



Adresse :

Code Postal : Ville :

Service : N° tel :

Bulletin à renvoyer à la CGT du CPN, 1 rue du Docteur Archambault – BP 11010 – 54 521 LAXOU
Tel : 03.83.92.51.93 – Fax : 03.83.92.51.92 – mail : cgt@cpn-laxou.com – site internet : www.lacgtducpn.com

Des questions sur les élections du 8 décembre 2022 :

- ⇒ Comment voter ?
- ⇒ A quoi servent les instances ?
- ⇒ Comment s'y retrouver pour affiner notre choix parmi les candidats ?
- ⇒ Qu'est-ce qu'apporte la CGT ?



51-93

La CGT rappelle que chaque agent dispose d'une heure d'information syndicale par mois et cumulable sur un trimestre, sur le temps de travail pour venir nous rencontrer au local syndical (décret n°86-660 du 19 mars 1986 - article 6)



Toute l'info directe et locale sur Facebook CGT CPN Laxou

- des photos et vidéos de nos manifs,
- des informations pratiques,
- des articles de presse et des reportages,
- des liens sur l'actualité,
- les luttes dans d'autres établissements, ...

N'hésitez pas à vous abonner, à liker et à partager !



UNE ALTERNATIVE A L'INFORMATION INSTITUTIONNELLE

Pour mieux vous faire une idée, retrouvez l'intégralité de nos infos, comptes-rendus et analyses sur www.lacgtducpn.com